



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

Réunion du Conseil d'administration

Aire sur la Lys – le 22/11/2018

La réunion débute à 9h30 avec l'accueil par le Proviseur du Lycée Vauban qui nous souhaite la bienvenue et nous présente brièvement la réforme des lycées.

Le Président, Bernard Mortagne, nous souhaite à son tour la bienvenue et excuse les absents qui se sont manifestés.

Présents : Mmes Albert, Desenfans, Machen, Mrs Vanhove, Pruvost, François, Willemant, Bécourt, Coeugnet, Douche, Germain, Goulois, Sailly, Mortagne, Codron

Excusés : Mmes Rédingier, Zorko, Daleux, Degallez, Aubin, Mr Daleux, Monier, Fournier

- Le Président annonce à l'assemblée la démission du Conseil d'administration de Serge Cappe pour raisons personnelles. Il continue sa fonction de président de sa délégation.

A l'ordre du jour :

- *Compte rendu et validation du CA du 13 mars
- * Rencontre avec le Directeur Académique
- *Se construire citoyen action nationale
- * Les Ecoles Fleuries et l'OCCE
- *Affaires financières
- *Les subventions départementales
- * Rappels Cotisations
- *Le rapport de visite d'école
- * Le Vade Mecum de la Fédération
- *Questions diverses

*Le compte-rendu du Conseil d'administration du 13 mars 2018 est entériné à l'unanimité

- Compte-rendu de l'entrevue DASEN – DDEEN : M. Toupry et M. Courbois pour l'I A, M. Mortagne, M. Cappe et M. Sailly pour les DDEEN
 - La rentrée s'est bien passée
 - La semaine de 4 jours (dérogatoire) est appliquée à plus de 97% dans les établissements



**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

- La population scolaire est en baisse dans le public comme dans le privé et on prévoit une baisse de 40% dans les 8 ans à venir
- Plus d'AVS pour assister les directeurs, mais maintien des AESH ; les dossiers sont parfois longs à monter avant obtention de l'aide à l'élève.
- Possibilité d'utiliser les services civiques (8 mois) par l'intermédiaire des municipalités
- Nous sommes habilités à postuler pour siéger dans les conseils d'administration des collèges en tant que « personne qualifiée »
- Orientation en SEGPA : la sixième de SEGPA est incluse dans le cursus normal ; il n'y aura pas de fermeture de SEGPA
- Ecoles fleuries :
Pour l'année scolaire 2017/2018, 25 écoles participantes, le jury réuni le 19 septembre 2018 dans les locaux de l'OCCE à Arras a désigné 7 prix : 3 nationaux et 4 départementaux. La remise des prix est prévue au Lycée P G de Gênes à Paris le 20 mars 2019
 - L'OCCE a décidé nationalement de se retirer du concours des écoles fleuries ; les DDEN conservent leur engagement
 - Les dotations attribuées jusqu'alors étaient de : 75 et 100 € par l'OCCE 62 et de 55 et 85 € par les DDEN (selon que l'on est participant ou lauréat)
 - Pour 2018/2019, l'OCCE 62 a lancé les inscriptions comme d'habitude, elle décidera demain 23/11 les modalités de son engagement
L'U N des DDEN ne souhaite plus accueillir la remise des prix nationalement et a fixé d'autorité une date de remise des prix départementale le 19 juin 2019, avec retour des dossiers pour le 24 mai ; nous estimons cette chronologie inappropriée, et nous n'appliquerons pas la remise du 19 juin. (Décision à l'unanimité)
On suggère de récupérer les dossiers d'inscription auprès de l'OCCE si celle-ci se désengage.
- « Se construire citoyen »
 - Pour 2017/2018, 2 prix nationaux ont été attribués : un 1^{er} prix à l'école Les Platanes de Meurchin, un 4^{ème} prix à l'école Le Moulin à Marck
 - L'U N devait prendre en charge les frais de remise des prix à Paris au Sénat, il n'en est rien. Les écoles ont simplement reçu une Marianne au Sénat, sans dédommagement financier.
Le C A décide à l'unanimité d'attribuer une aide de 150 € à chacune des écoles
Le dossier pour 2018/2019 est disponible sur le site. Les dossiers doivent être remis aux délégations puis aux animateurs de bassin pour le 21 décembre.
- Finances : notre trésorier J P Saily nous fait le point sur notre situation (voir P J)



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Union Départementale Centre Jean Monnet
Entrée Rhénanie-Avenue de Paris
62400 BETHUNE

- Des subventions ont été demandés auprès :
 - *Du Conseil départemental 3200
 - *Du FDVA (Fonds de développement de la vie associative) pour 4500€

- La cotisation départementale reste fixée à 29€ pour 2018 répartie comme suit :
 - 9.5€ pour la fédération
 - 9.5€ pour le Délégué
 - 9.5€ pour la délégation

- Rapport de visite d'école : il est sur le site remanié suite à la cessation des N A P

- Un Vademecum du DDEEN a été remis à chacun des membres présents plus 1 par circonscription à remettre aux IEN

- Prochaines dates :
 - Réunion de bureau à Béthune le 11 décembre à Béthune au siège
 - A G le samedi 16 mars vraisemblablement à Arras ou ses environs
 - Conseil d'Administration le 04 avril 2019 lieu à préciser
 - Formations des nouveaux DDEEN au Lycée Malraux de Béthune.

Citation de fin de séance :

C'est l'enfant qui nous guide, sans lui on l'oublie, on devient sec et ennuyeux.
Janine Boissard

Le secrétaire de séance
Jacques Bécourt

Le Président
Bernard Mortagne